



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# INFO RAPIDE

## Destinataires :

- . Bureau national
- . Fédérations
- . URI
- . UD
- . Secrétaires confédéraux

**N°45 du 17 novembre 2016**

## REPORT DES DATES DES ELECTIONS TPE

### Incidence sur l'organisation de notre campagne électorale

Les élections des Très Petites Entreprises sont reportées. La CFDT le regrette.

La CFDT n'accepte pas que les salariés des Très Petites Entreprises soient les grands oubliés de l'organisation de ce vote :

- par une organisation syndicale régionale qui veut forcer les règles pour se prétendre nationale ;
- par une organisation syndicale représentative qui poursuit coûte que coûte une bataille judiciaire faisant peser un danger sur ces élections et plus largement sur le calcul général de représentativité en 2017 ;
- par le gouvernement qui n'avait pas anticipé cette possibilité de report.

Plus que jamais, pour la CFDT, ce n'est pas parce que l'on travaille dans une petite entreprise qu'on doit avoir de petits droits.

### Nouveau calendrier des opérations de vote

Le bureau de vote numérique ouvrira le **30 décembre 2016**. Sa clôture est prévue le **13 janvier 2017**. Pour les **DOM**, le vote par correspondance pourra se faire jusqu'au **20 janvier**. La réception des bulletins de vote sera possible par le bureau de vote pendant une semaine de plus, soit le **27 janvier**.

Le dépouillement débutera le 31 Janvier 2017.

La **proclamation des résultats**, par la CNOV pour les résultats nationaux et par les CROV pour les résultats régionaux aura lieu le **3 février 2017**.

Le matériel de vote :

La DGT doit faire face à un délai incompressible de 14 jours pour imprimer, mettre sous plis et diffuser le matériel de vote.

Ainsi, les premiers envois se feront à partir du 21 Décembre. Les envois seront cadencés à 280 000 par jour, cadence maximum de traitement.

A noter :

L'audience de la Cour de cassation aura lieu le 7 Décembre 2016. Rien ne sera fait avant son jugement.

### **Déroulement de la campagne CFDT**

Ce nouveau calendrier a des conséquences importantes sur le déroulement de la campagne CFDT sans pour autant en remettre en cause les fondamentaux (proximité contact avec les salariés, mise en valeur de nos candidats, proposition de revendications concrètes pour les salariés des TPE et les assistantes maternelles). Ainsi, tout le travail déjà fait dans le cadre de la campagne garde toute sa pertinence.

Enjeux de la période :

Les élections TPE sont déjà peu visibles pour les salariés concernés, un changement de date peut avoir comme effet de focaliser, un temps, les médias sur cette situation, et donc de donner un peu de visibilité, mais dans le même temps il rendra les modalités de vote encore moins lisibles pour les salariés.

Ce sont bien les actions menées au travers des campagnes électorales qui mobiliseront les électeurs pour cette élection, il est donc essentiel de maintenir une mobilisation optimale des militants pour aller à la rencontre des salariés.

Nous pouvons nous attendre, de la part de la CGT, à un éclat médiatique après les fêtes de fin d'année, mais c'est notre présence sur le terrain qui amoindrira leur impact auprès des salariés.

Mobilisation de nos équipes :

Toute la CFDT a fait un travail énorme pour cette campagne. L'enjeu de devenir première organisation syndicale en France a été très mobilisateur pour nos syndicats, UD, UL, sections syndicales et militants. Cet objectif reste donc d'actualité et nécessitera d'être largement rappelé afin de resituer l'enjeu historique qu'implique cet objectif.

## **Réajustement des actions de la campagne électorale**

- Toutes les actions programmées doivent être maintenues et/ou reprogrammées pour que la campagne puisse se dérouler au moins jusqu'au 22 décembre.
- Chaque pilote de campagne inscrira de nouvelles actions entre le 2 et le 13 janvier 2017.
- Toutes les vidéos en cours de production seront modifiées afin d'intégrer les nouvelles dates.
- Les bandeaux publicitaires prévus dans la PQR numérique ainsi que le publiereportage pour les radios et TV locales seront reprogrammés au moment de la nouvelle période de vote.
- Pour les affiches de nos candidats, nous étudions la faisabilité d'un nouveau tirage et un envoi au plus vite dans les organisations.
- De même, l'affiche A1 à coller sera actualisée et réimprimée en intégrant les nouvelles dates.
- Tous les autres outils, BooQis, cartes TPE, guides ne seront pas mis à jour. Ces supports sont des outils de contact. Consigne sera donnée à nos militants de donner verbalement l'information du changement des dates de scrutin aux salariés rencontrés.
- Le flyer A5 sera réimprimé et envoyé au plus vite dans les organisations.
- La campagne Google et Facebook sera reprogrammée à partir du 22 décembre et jusqu'au 20 janvier.
- La campagne d'appels sortants sera programmée pendant la nouvelle période de vote. De 40 000 électeurs nous monterons le nombre d'appel sortant à 80 000. La moitié des appels sera passée par les URI (comme prévu initialement) et l'autre moitié sera prise en charge par la Confédération par la mise en place d'un central téléphonique ou en faisant appel à un prestataire.

## **Réunion des pilotes de campagne et responsables TPE/PE des organisations**

Afin d'examiner toutes les conséquences de ce nouveau calendrier et de réajuster les opérations de campagne, la Confédération organise le **25 Novembre 2016** une réunion dont les modalités seront précisées rapidement.